

TABLES RONDES

Table ronde 1 :

Le chien d'assistance dit d'Éveil pour l'accompagnement d'enfants souffrant de troubles du spectre autistique, de trisomie ou polyhandicapés

Les chiens d'assistance dits "d'éveil" ont une fonction d'assistance auprès d'enfants atteints de troubles autistiques, de trisomie 21 ou d'enfants polyhandicapés. Ils vont permettre de stimuler, éveiller ou encore d'apaiser les angoisses. Le chien va contribuer à dédramatiser les moments difficiles. Sa présence les aide à faire face à leurs défis quotidiens et permet une meilleure cohésion familiale. A l'école, dans la vie de tous les jours, le chien change le regard des autres sur le handicap.

Cette table ronde s'attachera à comprendre les actions qui conduisent les bénéficiaires de chiens dits d'éveil à s'ouvrir et à se connecter à leur entourage. Analyser comment la relation avec l'animal permet de faciliter l'intégration sociale mais également de progresser au niveau de la psychomotricité. **Sandie BELAIR, psychologue et fondatrice de l'association « Resilienfance »**, et **Marine GRANDGEORGE, Maître de conférences en éthologie - Université de Rennes I**, interviendront sur cette table ronde.

Table ronde 2 :

Le chien d'accompagnement social, véritable valeur ajoutée dans les établissements médico-sociaux

Les établissements concernés par l'accueil d'un chien d'assistance dit "d'accompagnement social" sont très divers : Ehpad, FAM, IME, hôpital de jour, centre de rééducation fonctionnelle, etc. Accueillir un chien est un projet collectif qui demande l'implication totale, à long terme, d'une équipe soudée. Le projet d'établissement doit être guidé par les bienfaits de la présence



animale auprès des personnes dépendantes. Cet accompagnement particulier est bénéfique à différents niveaux : il procure un effet calmant et sécurisant pour les personnes angoissées, incite à la motricité et permet de maintenir du lien social en stimulant la curiosité du patient. L'animal devient un médiateur, un trait d'union entre les humains.

La présence de **Laurent HUBERT** et de **Robert KOHLER**, tous deux **directeurs d'EHPAD**, de **Steve COLLET**, **éducateur d'enfants en IME**, du **Dr Stéphane CARNEIN**, **chef du pôle gériatrie et de médecine de handicap - CDRS de Colmar**, et du **Dr Catherine DONTENWILLE**, **Médecin Inspecteur de Santé Publique - ARS Auvergne Rhône-Alpes** permettra d'échanger et de mieux identifier l'action et les bienfaits des chiens d'accompagnement social.

Table ronde 3 :

Le chien d'assistance judiciaire et la médiation en prison, nouveaux modèles de prise en charge et de suivi dans le système judiciaire

Le chien d'assistance Judiciaire est hébergé pour être en permanence disponible et pouvoir assister des victimes dans le cadre de l'instruction judiciaire sur les lieux d'audition (gendarmerie, commissariat, tribunal ...), à la demande des enquêteurs ou de toute personne qui concourt à la procédure (conseil du bénéficiaire par exemple) et qui en aura présenté la demande au parquet. Ces chiens peuvent également aider un mineur témoin de violences conjugales habituelles à vaincre les conflits de loyauté éventuels avec son ou ses parents. A la suite d'un programme d'éducation et de formation spécifique de deux années, ces chiens sont remis à un partenaire qui les hébergera (SDIS...) et les tiendra à disposition du parquet. Cette initiative qui prend appui sur des démarches analogues développées Outre-Atlantique, en collaboration notamment avec le F.B.I, est pionnière en France et unique en Europe. Sous l'impulsion du procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance, Frédéric Almendros, et de l'association pour les victimes ALAVI, le premier chien d'assistance judiciaire, LOL un labrador est opérationnel depuis mars 2019.

Le **procureur de la République de Cahors** sera présent pour témoigner des différentes missions déjà menées par Lol. Aux côtés d'**Alexia MESTHE**, **juriste** pour l'association ALAVI 46, de **Boris ALBRECHT**, **Directeur de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer**, et de **Florian Auffret**, **Chargé de mission recherche et développement - HANDI'CHIENS**; **Frédéric ALMENDROS** reviendra sur la construction et la mise en place de ce projet inédit en France pour l'assistance des victimes. Cette table ronde abordera également l'autre partie du système judiciaire en



évoquant les actions de médiation canine menées par l'association dans différents milieux carcéraux en France notamment la prison pour femmes de Rennes avec la présence de son directeur Yves BIDEF et de la psychologue Nicole BLANCHET.

Table ronde 4 :

Le Chien d'assistance, aide à l'autonomie et au soutien psychologique des personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladies chroniques

Pour une personne à mobilité réduite, les gestes les plus simples de la vie quotidienne peuvent être difficilement faisables voire impossibles à accomplir. Grâce à l'aide apportée par leur chien d'assistance qui apprend à répondre à plus de 50 "commandes", la vie devient plus facile. Les chiens ont un rôle d'aide et d'assistance au quotidien. Ils sont capables de rendre de nombreux services : ramasser et rapporter un objet hors de portée; ouvrir ou fermer un tiroir, une porte; accompagner son nouveau compagnon dans les magasins et l'aider à effectuer une transaction; aboyer sur commande pour prévenir l'entourage en cas de problème ; etc.

Ces simples gestes, le chien d'assistance va les acquérir tout au long de sa formation et les accomplira comme un jeu, un cadeau qu'il offre à son compagnon. Grâce à cela, celui-ci retrouvera le niveau d'autonomie suffisant pour se sentir tout simplement plus libre et plus assuré face à son environnement, moins dépendant de sa famille ou de son entourage.

Cette table ronde permettra de mettre en avant les apports et les bienfaits des chiens d'assistance mais également comment leur action aide à l'autonomie de leurs bénéficiaires. Les témoignages de trois de nos bénéficiaires ainsi que de **Marie-Claude LEBRET, fondatrice de l'association HANDI'CHIENS**, seront complétés par l'analyse du **Dr Laurent FERRON, Kinésithérapeute & Directeur général du Centre de rééducation et de réadaptation « Le Grand Feu »** à Niort, ainsi que du **Dr Brigitte SOUDRIE, Chef du Pôle Soins de suite et réadaptation handicaps lourds et maladies rares neurologiques de l'Hôpital Marin** à Hendaye.

Table ronde 5 :



Le chien pour personne épileptique, un accompagnement complet avant, pendant et après la crise.

En mars 2018, HANDI'CHIENS a remis les premiers chiens d'assistance pour personnes épileptiques en France. Ils reçoivent une formation spécifique basée sur l'olfaction et la discrimination d'odeur. Remis à des personnes ayant des crises d'épilepsie récurrentes, ils interviennent à plusieurs niveaux :

- Avant la crise, le chien peut développer la capacité à la détecter jusqu'à 7 minutes avant qu'elle n'advienne. En réponse à l'odeur spécifique dégagée par la personne lors de la crise, le chien va prévenir la personne épileptique via un coup de museau appelé « poke ». C'est un geste très visuel et peu commun qui est donc plus facile à interpréter pour son bénéficiaire qui peut dès lors se mettre en sécurité, prendre des médicaments ou contacter un proche ou son médecin. On parle alors de « chien d'alerte ».
- Pendant la crise, le chien va se coucher, s'allonger à côté de la personne dans le but de l'apaiser, de lui permettre de ressentir un point de pression et de lui apporter un réconfort. Il peut poser sa tête sur la cuisse ou sur le buste de la personne. Le chien peut également appuyer sur un bouton (buzzer) qui alertera la famille de la crise en cours. On parle alors de « chien de réponse ».
- Après la crise le chien peut aller chercher le téléphone, les médicaments, etc. Il peut également aider la personne à se relever.

Le chien réconforte et sécurise la personne par son positionnement et sa présence. Grâce à leurs chiens, les maîtres gagnent en confiance. Ils ont moins peur d'une chute et reprennent tout simplement goût à la vie ordinaire.

Le Dr Jean-Luc SCHAFF, Neurologue au CHU de Nancy, la chercheuse Marine GRANDGEORGE, Maître de conférences en éthologie - Université de Rennes I, et Ulrich DENIAU, éducateur HANDI'CHIENS spécialisé sur l'épilepsie, expliqueront tout le processus d'encadrement du chien d'assistance pour personnes épileptiques. Ils insisteront notamment sur la méthode apprise aux Handi'Chiens pour détecter la crise et comment la relation avec l'animal fait partie intégrante du processus d'accompagnement.

Pour vous inscrire à ce colloque, il vous suffit de vous rendre dès maintenant sur le site : www.weezevent.com/colloque-handichiens2019.

